

Compte rendu de la réunion du 4 novembre au centre Eau et Assainissement CARF de Sospel

Présents:

CARF: Jérôme Mercadier responsable de la Régie Eau et Assainissement Roya Bévéra

REN: Catherine Rainaudo, Jean-Marc Tagliaferri, membres du CA.

A la demande de Roya Expansion Nature, M. Mercadier nous a accordé 2h d'entretien portant principalement sur l'état du réseau d'assainissement pour le périmètre de la régie de la Roya. La discussion a porté sur la situation à ce jour, après les destructions de la tempête Alex. Quelques sujets concernant l'eau potable ont aussi été abordés. Une illustration graphique du schéma SIG des réseaux et des stations, sur fond de carte en vue aérienne, a permis de bien situer les propos.

1 Stations d'épuration

Avant d'aborder la situation de l'assainissement dans chaque ville et hameau, nous avons demandé à avoir connaissance des résultats des mesures de contrôle réglementaires effectuées sur chaque installation.

Ils sont saisis sur le système national SISPEA. Mais le site qui donne accès aux résultats n'est à jour que jusqu'à 2019 (<http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/index.php>). Il a été convenu que REN ferait la demande officielle de communication des résultats des mesures mensuelles de 2020 et 2021 pour que M. Mercadier obtienne l'autorisation de sa hiérarchie. A la demande s'ajoute aussi l'étude de faisabilité pour la reconstruction des stations de Saorge et Fontan.

1.1 Etat des stations

Breil-sur-Roya: En fonctionnement normal.

Lors de la crue la station a été inondée par le dessus. Pour la remise en route il y a fallu retirer les dépôts de sédiments et des équipements électriques ont dû être remplacés. Il reste à prolonger le tuyau qui sert à déverser le rejet final dans la Roya. Les analyses mensuelles réglementaires sont effectuées. Les paramètres sont conformes.

La station fonctionne sur le principe décanteur/digesteur + biodisques. Elle est équipée d'un déshydrateur de boues.

Saorge:

- **Station Basse:** En fonctionnement dégradé.

Le **champ traitant** a été détruit par la crue mais la structure de décantation est toujours présente. Un nouvel enrochement permet de la mettre provisoirement hors d'eau. Elle a été vidée et nettoyée. Le dégrilleur ne fonctionne plus (retrait des déchets solides), mais la décantation se fait, les boues sont évacuées vers le lit de séchage de la station de La Brigue, et les paramètres mesurés sont dans les normes. Sa reconstruction, décalée de quelques mètres pour être hors du lit majeur, a fait l'objet d'une étude de faisabilité finalisée avec un bureau d'étude. Le principe proposé est: décanteur/digesteur + biodisques + lit de roseaux ou clarificateur. (Demande de communication du document formulée).

Devrait être construite en 2022 pour mise en service en 2023.

- **Station Haute:** en fonctionnement normal.

Elle n'a pas été touchée par la crue. Elle reçoit les eaux usées des premières maisons au Nord de Saorge (50 Équivalent Habitants (EH)). **Il est prévu de la remplacer par un système standardisé du type décrit pour Maurion.**

Maurion : Pas de station d'épuration dans le Cairios

Un projet de station sous le hameau de Maurion est à l'étude.

Elle se ferait par un système standardisé d'assainissement regroupé de 20 à 200 Équivalent Habitants (de type ECOFLO): cuve décanteur/digesteur + filtre noix de coco. Il peut y avoir plusieurs systèmes en parallèle. L'ensemble est enterré.

Fontan : En fonctionnement dégradé.

Dégâts sur la construction par la crue. Reconstruction prévue. Fait l'objet de la même étude que les deux stations de Saorge. (Demande de communication du document formulée).

Devrait être construite en 2022 pour mise en service en 2023.

A notre demande portant sur la possibilité d'une station unique pour Fontan et Saorge, il a été répondu que le bureau d'études l'avait écartée pour des raisons de coût, bien qu'un système entièrement gravitaire soit possible.

Berghe Inférieur, Berghe Supérieur, Granile : Pas de station d'épuration

Il est prévu d'installer un système standardisé du type décrit pour Maurion. Pas de date.

Saint-Dalmas de Tende: En fonctionnement normal.

Peu touchée par la crue (40 cm d'eau lors de la crue) elle a été la première à être remise en service.

La station fonctionne sur le principe décanteur/digesteur + biodisques. Les analyses mensuelles réglementaires sont effectuées. Les paramètres sont conformes.

Le principal problème réside dans le réseau (constitué de deux points de relevage). Le détail n'a pas été abordé faute de temps.

La Brigue : La station ne fonctionne plus.

Le principe de raccordement de la station à celle de Tende date d'avant la crue. Les travaux de raccordement entre le site de la station à La brigue et la sortie du tunnel ferroviaire à Tende sont terminés.

La traversée de la Roya (au pont des 14 arcades) est réalisée de façon provisoire.

La mise en fonction est prévue pour la fin du mois de novembre 2021.

Une large partie de La Brigue fonctionne sous le régime de l'assainissement individuel.

Morignole: **La station ne fonctionne plus.**

La construction d'une nouvelle station était prévue avant la crue. La commune de La Brigue a acquis le terrain. Il est prévu d'installer un système standardisé du type décrit pour Maurion avec 3 unités en parallèle. La construction est prévue pour fin 2021.

(Le réseau est séparatif.)

Tende: En fonctionnement normal.

Lors de la crue la station a été inondée. Pour la remise en route il a fallu retirer les dépôts de sédiments et des équipements électriques ont dû être remplacés. Les analyses mensuelles réglementaires sont effectuées. Les paramètres sont conformes.

La station fonctionne sur le principe décanteur/digesteur + **biodisques**. Equipée d'un déshydrateur de boues.

Vievola: Une station privée (Golf) existait près de la chapelle. Entièrement recouverte par les sédiments.

La CARF propose son remplacement par un système identique à celui de Maurion. Négociations autour du terrain et du déclassement d'une voie privée. Le reste du hameau, autour de la gare, demeure en individuel.

Casterino: La station a été déblayée, mais il n'est pas possible d'évacuer les boues d'assainissement pour le moment.

Fonctionnement perturbé. Il est prévu de la reconstruire sur le modèle de celle de Maurion, un peu plus en amont pour sortir du couloir d'avalanche

1.2 Boues:

Hors Breil, les boues des stations de la vallées sont envoyés en déshydratation à Tende. Cette opération permet de réduire le poids de matière transportée vers un site d'aseptisation et de compostage à Tarascon.

1.3 Priorités de remise en état ou remplacement

Raccordement du réseau collecteur de La Brigue à la station de Tende: Novembre 2021.
Construction de la station de Morignole, mise en œuvre 2022.
Reconstruction des stations Saorge et de Fontan: en 2022 pour mise en service 2023.
Nouvelle station de Viévola (Chapelle)

2 Etat des réseaux

Breil-sur-Roya:

Le réseau est séparatif.

Le réseau longeant la rivière a été emporté de la Giandola à la piscine.

Concernant le problème de l'écrasement des tuyaux à la sortie de la Maglia: le réseau de la Giandola sera raccordé par un système de relevage/refoulement en cours de réalisation. Travaux devant s'achever en fin d'année 2021. Le restant de réseau emporté est relevé sur le parcours piéton : en cours ou terminé. Plusieurs tronçons dans la zone de la gare ont dû être remplacés ou déviés.

Saorge:

Le réseau est séparatif. Des recherches de sources d'infiltration d'eau claire sont en cours.

Tende:

Le réseau en particulier dans le vieux village n'est pas séparatif.

La crue a emporté les raccordements aux deux ponts. Remis en service.

Dispositions communes:

Possibilité de réservoirs tampon sur les réseaux unitaires pour éviter de saturer les stations.

Possibilité d'étudier des sites de composteur de boues locaux, à défaut d'épandage, pour éviter les transports sur Tarascon et parce qu'il y a des besoins locaux en compost.

3 Informations diverses sur l'eau potable

3.1 Alimentation quartier St Anne à St Dalmas

Discussion sur les différentes possibilités. Le passage par le pont historique semble privilégié avec réutilisation du réseau du quartier

3.2 Compteurs d'eau

Discussion sur la présence de tarifications basées sur des forfaits annuels (au nombre de robinets) et des projets de mise en place de compteurs d'eau.

La CARF, lors de chaque opération de rénovation de réseau d'eau potable, aménage les points de distribution pour pouvoir accueillir les compteurs (40 en cours sur Breil par exemple). La décision de procéder à leur installation et à la facturation au volume est entre les mains des élus.

Cependant il est noté que la législation impose qu'une relation directe existe entre le volume consommé et le prix à payer sauf certaines dérogations (voir [Article R2224-20 du code général des collectivités territoriales](#)).

3.3 Eau agricole

Discussion sur les possibilités d'irrigation au quartier de Cianesse à La Brigue. La régie eau et assainissement de la CARF ne s'occupe que de la distribution d'eau potable, donc toute opération de raccordement d'une exploitation conduit à un service tarifé. Mais une discussion sur les possibilités reste ouverte.